

COMMUNE DE BAZOCHES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juillet 2021

Convocation : 15 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, **le vingt et un juillet à dix-neuf heures,**

les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie PAUTRAT, Maire.

Étaient présents : MM les Conseillers municipaux : MM. : Jean-Marie PAUTRAT, Robert SAUTEREL, Pierre COLAS, Serge AUBRY, Florence CHAPUIS, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Brigitte PINEL, Yaniq PINEL, Valérie GOUSSOT.

Excusés : Stéphane SAUTEREL, Bertrand DELAVault.

Secrétaire de séance : Florence CHAPUIS

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **TRAVAUX TOITURE DE LA MAISON COMMUNALE**

Suite au dossier de demande de DETR pour les travaux de rénovation de la toiture de la maison communale, et suite à l'arrêté d'attribution en date du 1^{er} juillet 2021, le Maire expose qu'il est nécessaire d'approvisionner le compte 2131 - Opération 235 « Toiture maison communale » du budget afin de pouvoir effectuer cette opération qui n'avait pas été inscrite au budget primitif.

Le montant des travaux est de 80 288.96 € HT. La subvention de l'Etat est de 31 188 €. L'autofinancement est de 19 094.75 €. Un emprunt de 30 000 € sera contracté ainsi qu'un emprunt de 15 800 € de courte durée dans l'attente du versement du fonds de compensation de la TVA (qui intervient 2 ans après la dépense). Des demandes aux banques ont été faites.

2) **DECISION MODIFICATIVE – BUDGET EAU – TRAVAUX CONDUITE DE REFOULEMENT ARMANCE – MONTOIS**

A la suite de la réactualisation du devis relatif aux travaux de la conduite de refoulement de la station de pompage au château d'eau de l'entreprise Paganie (+ 732.72 €), il est nécessaire d'approvisionner le compte 2315 au budget afin de pouvoir régler la dépense.

3) **ADHÉSION « CITÉS DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ »**

Le conseil autorise le maire à faire parvenir la demande d'adhésion au label « Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté ». Un dossier de candidature devra être élaboré et comprendra les éléments suivants : données générales, patrimoine historique et naturel, tissu associatif et culturel. Ce label permettra de renforcer davantage l'attractivité et la notoriété de la commune.

4) **DOTATION CANTONALE D'ÉQUIPEMENT 2021**

Le conseil décide d'affecter la dotation cantonale d'équipement 2021, d'un montant de 3 095 €, à l'achat d'un tracteur tondeuse.

5) **DEMANDE DE SUBVENTION TRAIL OXFAM – AURÉLIEN GOUSSOT**

Le maire présente au conseil une demande de subvention faite par l'équipe « Ratafia », composée d'Anthony Goussot, Aurélien Goussot, Lucas Perrier et Valentin Fresne), afin de participer au Trailwalker Oxfam.

Le conseil décide l'octroi d'une subvention de cent euros à cette équipe.

Mme Valérie Goussot n'a pas pris part au vote de cette subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de voirie sont effectués,
- Visite du jury régional du label « Villes et Villages Fleuris » mardi 20 juillet et visite du jury du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne mercredi 21 juillet,
- La modification du PLU est en cours de consultation auprès des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Parc naturel régional, communauté de communes, communes limitrophes...).

La séance est levée à 20 heures 20.